

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 10/02/2026

DECISION N° 20260210_B_014

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET,
Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir
donné à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
Objet : Convention 2026 de partenariat à passer avec l'Association pour le Droit à
l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes

Le Bureau,

N° 20260210_B_014

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de partenariat 2026 à passer avec l'Association
pour le Droit à l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes pour
l'octroi de subventions de 1000 € par dossier dans la limite de 5 000 € par
an, en faveur des entreprises effectuant plus de 2000 € de micro-crédit,
Durée de la convention : du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 10 février 2026

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260210-20260210_B_014-AU
Reçu le 19/03/2026